

LE MAG DU PUY

N°20

Juillet / Août 2015

www.ville-lepuysaintereparade.fr

SAINTE-RÉPARADE

■ ■ ■ POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

C'était la saison des carnavals

■ ■ ■ DU CÔTÉ DES PLUS JEUNES

Infos pratiques :
votre rentrée 2015/2016

■ ■ ■ DOSSIER SPECIAL

BUDGET 2015



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

SOMMAIRE

■ Le Mot du Maire	3
■ Agir au quotidien	4-7
Le point sur les chantiers de sécurisation et les projets	
Le Puy solidaire : retour sur la grande braderie et zoom sur les travaux d'accessibilité	
■ Pour un village plus vivant	8-9-12
La saison des carnavals au Puy	
La culture pour fédérer	
Fête du livre 2015 : frissons garantis...	
■ Dossier spécial	10-11
Comprendre les budgets municipaux 2015	
■ Du côté des plus jeunes	13-14
Les enfants, ces futurs citoyens	
Infos pratiques rentrée 2015-2016	
Ados au Puy : ça bouge !	
■ Tous au sport	15
Coup d'œil sur la vie des clubs et des athlètes puéchéens	
■ Citoyenneté	16
Les derniers conseils municipaux en résumé	
■ Vie démocratique	17
Espace de libre expression des élus	
■ Rencontre	18
Victor Lebrun, le secrétaire de Tolstoï qui habitait au Puy-Sainte-Réparate...	
■ Jour après jour	19
Naissances, mariages et décès	
Se souvenir ensemble : commémorative du 8 mai 1945	

Erratum impression Mag n°19

Suite à un problème de calage de chromie lors de l'impression du Mag du Puy, la qualité de ce dernier a été altérée. Nous vous prions de nous en excuser.

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : In'édit • Chloé Déjardin
Graphisme : Youmee - Création graphique
Photos : © Mairie du Puy-Sainte-Réparate • P. Foliot • C. Dejardin
Photo de couverture : Grand carnaval de Pâques au village le 4 avril 2015
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 392 658 134 00037
Imprimé sur papier recyclé Cyclus



Fête du Livre et de l'Enfant

Pour un village plus vivant 7

Fête du Livre et de l'Enfant - L'univers des romans policiers dévoilé aux enfants

Horaires de la Mairie

Accueil	Police Municipale
Etat Civil	7 jours / 7
lundi, mardi	Secrétariat
jeudi, vendredi	du lundi au vendredi
8h30 - 12h	8h30 - 12h / 14h - 17h30
13h30 - 17h30	Tél. : 04.42.61.82.90
Mercredi	
8h30 - 12h	CCAS
(accueil téléphonique l'après-midi)	lundi, mardi,
Samedi	jeudi, vendredi
9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h
	mercredi
	9h - 12h
	(sur rdv mardi et jeudi après-midi)
Service	Bureau municipal
Urbanisme	pour l'Emploi
lundi, mardi,	vendredi 9h - 12h / 14h - 17h30
jeudi, vendredi	(sur rdv avec la Conseillère municipale)
8h30 - 12h	
(sur rendez-vous les après-midi)	

Contact

Tél. : 04.42.61.82.36
contact@mairie-lepuysaintereparate.fr
www.ville-lepuysaintereparate.fr

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06.68.48.51.49

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Votre été au Puy-Sainte-Réparate rimera avec escapades ; culturelles ou festives, gourmandes ou sportives, ludiques ou éducatives.

Toutes les générations de Puéchennes et Puéchens prendront le temps de s'évader pour un spectacle sous les étoiles lors des Estivales, une pause fraîcheur dans notre piscine communautaire si prisée, des ateliers ou jeux créatifs et artistiques au Centre de loisirs, une promenade à vélo sur les rives de la Durance, une soirée douce et chaleureuse à Saint-Canadet lors d'une Guinguette, des dégustations, flâneries ou concerts prestigieux au cœur de nos extraordinaires domaines viticoles, ou tout simplement pour de longs palabres à l'ombre des arbres du boulodrome... La trêve estivale offre aux services et élus municipaux le temps de **préparer la prochaine rentrée ; une rentrée pas uniquement scolaire, mais qui se décline au pluriel, pour que tous les habitants**

du Puy, quel que soit leur âge, aiment vivre au quotidien dans notre village.

Nous resterons particulièrement vigilants sur la question de la 14^e classe à l'élémentaire la Quiho, nous consoliderons les nouvelles activités périscolaires mises en place avec un évident succès en septembre dernier dans l'intérêt des écoliers, nous accompagnerons notre délégataire *LE&C Grand Sud* pour étoffer l'espace jeunesse, **nous guiderons les professionnels de la Commune notamment pour faciliter l'accès aux commerces pour tous les publics**, nous bouclerons une nouvelle programmation culturelle variée et innovante, nous peaufinerons la Semaine bleue dédiée aux Seniors, nous épaulerons nos remarquables associations créatrices de lien social et générationnel, d'animations sportives, festives et solidaires. En bref, nous resterons présents et actifs. Pour votre quotidien et votre avenir au Puy, loin du sectarisme de quelques uns.

Très cordialement

Jean-David CIOT
Député-Maire du Puy-Sainte-Réparate

Sécurisation des voies et des espaces publics : le point sur les derniers chantiers

■ Une partie du boulevard de la Coopérative requalifiée et sécurisée

La portion du boulevard située derrière l'école maternelle et le centre de loisirs était équipée d'anciennes bornes peu esthétiques et dangereuses. Des travaux d'aménagements d'un montant de 130 000 € HT, co-financés par la Commune, le Conseil Départemental (CD13) et la Communauté du Pays d'Aix (CPA), ont été réalisés de février à avril, pour permettre une circulation sécurisée pour tous sur de larges trottoirs.



■ Le chemin des Bonnauds : enfouissement des lignes



Cette voie reliant la D 15 (Goirands) à la D 561b (vers Saint-Canadet) vient de bénéficier du programme communal d'**enfouissement des lignes aériennes de réseaux**, en coordination avec EDF et le SMED13. Durant l'été, les câbles électriques seront enterrés ; les opérateurs déposeront les anciens poteaux, libérant ainsi la vue sur le paysage. Cette étape désormais achevée permettra dans le futur d'élargir le chemin des Bonnauds afin que deux véhicules puissent se croiser sans encombre en toute sécurité.

■ Le mur de Saint-Canadet reconstruit en accord avec la signature architecturale du hameau

A Saint-Canadet, le mur jouxtant la grande place, lieu de vie principal des habitants du hameau, avait commencé à s'écrouler. Lors de sa conception, les techniques de l'époque n'étaient pas encore développées pour permettre d'adapter les matériaux à ce type de terrains. Cette carence a été comblée lors du tout récent chantier ; les fondations ont été repensées en adéquation avec la nature du lieu et la configuration de la structure du terrain,

à l'issue d'une étude de sols menée par des géotechniciens. Ainsi a-t-on pu déterminer les principes de construction les plus à même de répondre aux exigences techniques du site, et conserver des matériaux respectant l'authenticité rurale du hameau de Saint-Canadet : pierre de Rognes, enduit traditionnel au sable de Vaugines, chaux grattée... Les 30 000€ HT des travaux ont été réalisés par la Commune grâce à l'aide du CD13 et de la CPA.



■ Hameau des Danjouds : encore plus de prudence

En complément des aménagements qui avaient été effectués précédemment (réfection de la chaussée et des évacuations du pluvial, mise en place d'une zone 30 avec deux dos d'âne à l'entrée et à la sortie du hameau), la Mairie a procédé à la pose d'un 3^e ralentisseur à la demande des riverains.



→ Deux locaux neufs pour les nouvelles activités périscolaires

Si la mise en place des loisirs-découverte dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires a mobilisé d'importants nouveaux moyens humains, elle a impliqué également une réflexion sur la disponibilité des locaux. Tous les lieux et espaces municipaux propices au déroulement de ces activités sportives, ludiques et culturelles ont été répartis selon les créneaux concernés et les ateliers prévus. Néanmoins la création de nouvelles salles est apparue nécessaire pour un déploiement plus confortable de ces « TAP ». C'est dans une partie du gymnase scolaire qu'a été aménagé un **local spécifique adapté aux travaux manuels et loisirs créatifs**. En parallèle, le stockage des matériels éducatifs a été amélioré grâce au réagencement de deux salles. L'ancien local de la PMI (déplacée à la Courte Echelle place de l'église) à l'école maternelle va à son tour faire l'objet cet été de travaux similaires pour aménager un second lieu dédié aux TAP.

En projet...

■ Montée en débit à Saint-Canadet: 2 Mbit/s pour tous

La Commune du Puy vient de finaliser le cahier des charges pour la consultation permettant d'attribuer à un opérateur aménageur le marché de création de points de raccordements mutualisés pour la montée en débit des accès au réseau internet au hameau de Saint-Canadet. En effet, la Municipalité s'est engagée à résorber la « fracture numérique » et équiper à court terme en haut et très haut débits la zone « grise » de Saint-Canadet afin que l'ensemble des usagers présents sur son

territoire puissent bénéficier de débits adaptés. Sans rentrer dans des détails trop techniques, le principe est de rapprocher l'équipement générant les signaux xDSL (ex : DSLAM) des abonnés, en le positionnant à proximité du sous-répartiteur, mais aussi de raccourcir les lignes en cuivre et rapprocher la fibre des habitations. Les abonnés raccordés à ce sous-répartiteur pourront ainsi disposer d'un accès plus performant. La concrétisation du projet s'étale sur un an / un an et demi.

→ Achetez un vélo électrique, la CPA vous aide !

Vous cherchez à moins utiliser la voiture ? Vous avez envie de vous déplacer en vélo, mais les chemins du pays d'Aix sont parfois abrupts et les côtes vous découragent... ? Un vélo à assistance électrique est une bonne solution et la Communauté du Pays d'Aix (CPA) peut vous aider à hauteur de 25 % du coût (aide plafonnée à 250 €).



En cours...

■ Entrées de ville

Depuis un certain temps à l'étude avec les services de la CPA qui en assure la réalisation, la requalification de l'entrée du village côté Est (côté Roubine vers Saint-Canadet) démarre cet été. Le but : sécuriser et embellir. Un système de chicanes et des candélabres

Attention :
circulation alternée
tout l'été le temps
du chantier

à LED contribuera à réduire la vitesse des véhicules et à améliorer la visibilité de nuit. Un traitement paysager de l'espace signera cette entrée de la Commune de manière harmonieuse avec les derniers grands aménagements au Puy (Cimetière, Poste...) grâce à l'implantation des mêmes matériaux et végétaux (espèces locales, peu gourmandes en eau).

NB : la prochaine entrée traitée en priorité sera celle située chemin du Moulin vers le cimetière.

■ Une aire réglementée pour les camping-caristes vers le Stade

Préconisée par la Fédération Française des Camping Caristes, la solution qui est privilégiée consiste à impliquer les commerçants du village dans la gestion de cet espace touristique. Les touristes devront aller chercher dans les commerces du Puy leur ticket pour pouvoir séjourner jusqu'à sept jours sur l'aire de camping-cars. **Ils découvriront ainsi dès leur arrivée le tissu commerçant du village et seront ainsi plus susceptibles de « consommer local ».** Une organisation en partenariat avec la dynamique association des commerçants artisans et professions libérales du Puy-Sainte-Réparate. La Police municipale quant à elle, sera chargée de vérifier chaque jour les autorisations de stationnement des véhicules.

■ Un skate park... et un city stade !

Le projet d'installation d'un skate park aux abords du pôle sportif du stade et du COSEC prend forme. Retardé en raison de problématiques d'ordre foncier notamment, il verra le jour dans les prochains mois, sur une parcelle mise à disposition par EDF près du stade. La Commune a obtenu une concession permanente d'occupation du sol sur ce site. En parallèle de cet équipement ludique et afin de créer un **lieu complet de pratique sportive ouvert** pour les jeunes Puéchéens, il a été décidé de mettre en place également un city stade. D'ordinaire d'une taille de 12m x 24m, ce type de terrain multisports est un terrain extérieur clôturé polyvalent adapté aux divers sports de ballon, dont l'implantation est facilitée par des éléments en « kits ».

Ces équipements étant soumis à un permis d'aménager, leur construction pourra démarrer dès l'obtention du permis et l'attribution du marché de travaux.



→ Abris-poubelle : être vigilant sur les points noirs

A la Résidence Saint Michel, l'abri de containers à ordures menaçait de s'effondrer ; il a donc été entièrement refait à neuf récemment. Quant à la Taillade, après le pont du Canal, où les actes d'incivilité se poursuivent malheureusement aux abords des poubelles, la Communauté du Pays d'Aix, dont c'est la compétence, s'est engagée à rénover les « logettes », ces abris en dur protégeant les containers des chutes ou glissements.

Vos élus interlocuteurs : Jean-Claude NICOLAOU, Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • Sergine SAÏZ-OLIVER, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint Canadet • Bernard CHABALIER, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, Développement Durable et gestion des réseaux • Edmond VIDAL, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments administratifs et à la Maîtrise de l'énergie • Odile IMBERT, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts et aux Transports • Olivier TOURY, Conseiller municipal délégué au Développement et accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique • Djoline REY, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • Jacqueline PEYRON, Conseillère municipale déléguée à l'Entretien, signalisation et numérotation des chemins et aux Activités funéraires • Frédéric PAPPALARDO, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens, à la Sécurité Civile et Correspondant Défense • Régis ZUNINO, Conseiller municipal délégué au Développement des activités agricoles, à la Promotion du marché forain dominical et à la Gestion des espaces naturels en Durance



Le Puy Solidaire

■ La grande braderie : une opportunité de partage

Au printemps et à l'automne, la grande braderie co-organisée par le **Secours Catholique**, la **Croix Rouge** et le **CCAS du Puy-Sainte-Réparate** mobilise des dizaines de bénévoles pour deux jours d'affaires exceptionnelles à réaliser... une action remarquable qui plus est, car proposée au profit des plus démunis.

C'est bien en amont que le travail s'effectue : toute l'année, les petites abeilles de *La Ruche* s'activent sans cesse ; elles recueillent, trient, lavent, repassent, rangent... des centaines de sacs de vêtements et accessoires déposés par les habitants du Puy régulièrement au local (cour du Vétérinaire). Le but : proposer des affaires en bon état aux personnes en difficulté ayant potentiellement recours à l'aide de ce groupement d'associations solidaires. La braderie, c'est le point d'orgue de leur activité : deux temps forts dans l'année qui requièrent une énergie incroyable pour parvenir à une salle des fêtes transformée, avec l'aide des services techniques municipaux, en une gigantesque boutique ouverte au

grand public, une véritable caverne d'Ali Baba remplie de vêtements, chaussures, jouets, peluches, livres et petite brocante à mini prix.

**« Cette braderie est incroyable !
C'est simple, on trouve tout ce
dont on a besoin ici ! »**

A l'heure où le vintage revient en force, mais aussi où la crise contraint nombre d'entre nous à maîtriser nos dépenses, la braderie ne désemplit pas, à chacune de ses éditions.

Pour Alain Maillot, président du **Secours Catholique**, la braderie est l'occasion « d'un



La grande braderie c'est :

- 2 week-ends par an (en avril et en novembre)
- 10 000 articles
- 2 € l'article en moyenne
- 12 000 € de recettes
- 1 millier de visiteurs

vrai partenariat intelligent entre les associations et le CCAS. » Il ne manque pas de souligner les nombreuses aides extérieures qui se présentent : « lors de cette semaine de préparation, des bénévoles viennent nous soutenir. Par exemple, des résidents du CAT (ESAT Louis Philibert) nous ont aidés pour placer et classer tous les livres. » Comme en témoignent les premières clientes arrivées sur place dès l'ouverture : « Cette braderie c'est très bien, ça fait découvrir Le Puy-Sainte-Réparate et la notoriété de la braderie du Puy est arrivée sur Aix ! » ; « Cette braderie c'est incroyable, il y a un nombre d'articles impressionnant, et il y en a pour tous les goûts ! »



→ **Prévention canicule : pour plus de sécurité, faites-vous recenser !**

Si vous avez plus de 65 ans, ou plus de 60 ans reconnu(e) inapte au travail, si vous êtes adulte handicapé(e), en invalidité (ou si l'un de vos proches se trouve dans l'une de ces situations) ou considéré(e) comme personne fragile ; prenez contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'être inscrit(e) sur le registre Canicule. Tenu à jour par le CCAS, ce registre permettra, en cas d'épisode caniculaire et notamment de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental, de vous contacter pour effectuer un suivi de proximité. Si vous avez reçu le formulaire courant mai, pensez à le renvoyer au plus vite. Informations au CCAS : 04.42.61.89.72.

Brève

→ **Emploi et formation : toutes les annonces en un clic !**

Nouveau ! Retrouvez toutes les informations concernant l'emploi au Puy et aux environs comme les offres d'emploi, les dates des prochains forums, les infos sur les formations sur le site Internet de la Commune

>> www.ville-lepuy-sainte-reparate.fr
rubrique > **Le Puy Solidaire - Le Bureau municipal pour l'Emploi**



→ Affectation des nouveaux logements : une prérogative non municipale

Les attributions de logements dans le cadre des résidences d'habitations à loyer modéré s'effectuent de la manière suivante :

- les dossiers de demandes sont déposés par les familles auprès du CCAS et/ou du bailleur social concerné et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

- Le travail de la Commune consiste à trier les dossiers, vérifier leur recevabilité (conditions de revenus, de situation familiale ou médicale...), voire alerter les décideurs sur des situations critiques dont elle aurait connaissance en tant qu'administration de proximité.

- Les demandes recevables sont ensuite transmises au bailleur, qui, de son côté, peut recevoir des dossiers supplémentaires provenant d'administrés d'autres communes.

- Le bailleur social réunit une commission d'attribution, dès lors qu'un ou des appartements sont vacants, composée de membres du bailleur, des services du Conseil Départemental, de l'Etat (Préfecture) et de la Commune pour avis.

Dans le cas des Batignolles par exemple, 13 Habitat décide de 15% des affectations (1 maison), le Conseil général de 55% (6 maisons) et la Préfecture de 30% (3 maisons).

■ Les Batignolles : une étape vers plus de logement mixte et durable

Décidé par la Commune et mis en œuvre avec le bailleur 13 Habitat, l'ensemble des nouvelles petites maisons baptisé Les Batignolles a vu le jour rue du Luberon... En attendant la réalisation des prochains projets urbains prévus sur la Commune, respectant l'authenticité rurale du village, envisagés à terme pour répondre à la demande pressante des administrés désireux de se loger décemment.

L'ensemble des Batignolles se compose de cinq habitations T4, quatre T3 et une T2 adaptée aux personnes atteintes d'un handicap. Avec ce projet, la Commune du Puy concrétise une démarche à long terme visant à combler son retard en termes de logements aidés. **Le Puy ne dispose en effet que de 10,9% de résidences accessibles aux foyers à revenus modestes**, alors que la Loi impose un quota de 25%. Les dernières études socio-démographiques ont démontré que plus de 70% de la population du village était éligible au logement aidé (qui comporte plusieurs catégories selon les revenus).

Les maisons sont livrées, les études de viabilisation et d'organisation de la rue du Luberon (stationnements, voie réservée aux modes doux, localisation poubelles...) sont en cours d'achèvement. Il a fallu prévoir l'implantation des réseaux de récupération des eaux pluviales, d'évacuation des eaux usées, d'adduction d'eau potable, de raccordement à l'électricité et au téléphone. Des critères écologiques quant au choix des matériaux ont été imposés au constructeur dans le cahier des charges de l'opération afin que ces habitats soient économes en énergie et plus durables dans le temps.

■ Accessibilité des bâtiments recevant du public : la Commune accompagne les professionnels du village

Avec une capacité de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR) multipliée par deux en 7 ans et des équipements publics enfin dotés d'accès adéquats (CCAS, Poste et parvis, salle des fêtes, COSEC...), le Puy-Sainte-Réparate a engagé d'importants – et nécessaires – travaux de mise aux normes. La Ville doit encore procéder à un certain nombre d'aménagements mais accompagne aussi en parallèle les privés accueillant du public et soumis aux mêmes impératifs.

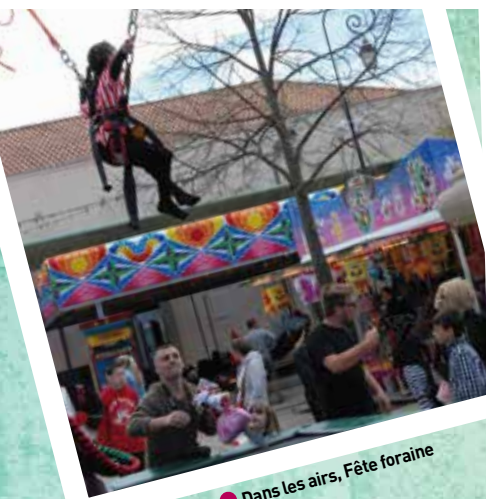
La Loi de 2005 relative à la mise en accessibilité des équipements ouverts aux publics extérieurs, qu'ils soient municipaux ou privés, avait fixé au 1^{er} janvier 2015 l'échéance pour leur mise aux normes. Dans les travaux qu'elle mène sur les voies ou dans ses bâtiments, la Commune s'efforce d'intégrer systématiquement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, **en installant des sanitaires adaptés, en créant des rampes et des trottoirs plus larges, en agrandissant les portes, en posant des bornes tactiles aux passages piétons...** A titre d'exemple, l'adaptation des allées de l'ancienne partie du cimetière du village, autrefois en cailloux, a nécessité 102 967€^{TTC} de travaux pour permettre la circulation des PMR.

Afin d'aider les cabinets médicaux, les commerces et autres enseignes prestataires de service à se lancer dans cette démarche, la Municipalité a réuni **une trentaine de professionnels puéchois courant mars pour une réunion d'information** en partenariat avec la CPA. L'occasion de rappeler la réglementation en vigueur pour tous les ERP* ces derniers devant donc faciliter l'accès à tous les publics y compris souffrant de handicaps. Si les conditions ont été légèrement assouplies par le gouvernement (délai de finition des travaux de mise aux normes étalé jusqu'à 2017 notamment), les professionnels doivent **s'engager sur un calendrier de travaux de mise aux normes** s'échelonnant sur les 3 prochaines années.

* Etablissements Recevant du Public

Vos élus interlocuteurs : **Chantal LEOR**, Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'animation du CCAS • **Olivier TOURY**, Conseiller municipal délégué au Développement et accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique • **Djoline REY**, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • **Virginie ARNAUD**, Conseillère municipale déléguée à l'Accompagnement à l'emploi et au Logement • **Michaël DUBOIS**, Conseiller municipal délégué à l'Accompagnement des jeunes à l'emploi

■ ■ ■ POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT ●



● Dans les airs, Fête foraine



● Spider-man au volant d'une Ferrari, Fête foraine

● Animation afro-brésilienne, Carnaval du village samedi 4 avril



Festivités de Printemps : des carnivals pour tous, fédérateurs et enchanteurs



Traditionnelle et gagnant chaque année de l'ampleur, la saison des carnivals a battu son plein, à la crèche, dans les écoles, dans les rues du village... Retour en couleurs sur des défilés tous azimuts qui séduisent jeunes et grands.

Au cœur du village, le carnaval orchestré par la Municipalité et le Comité des fêtes samedi 4 avril dernier, avec le concours de Chars en Fête, a rassemblé toutes les générations au son de percussions afro-brésiliennes. Le défilé a fédéré aussi les bambins

« Un village en effervescence, trois jours de partage et d'amusement. »

des Bouts d'choux et de la crèche La Farandole et bénéficié du soutien d'associations comme

Ensemble, les parents d'élèves du Puy, Imagine-ESATL. Philibert, et bien sûr du CCFF qui a veillé attentivement au bon déroulement du procès du Caramentran ! Quelques jours plus tard, à l'école maternelle, c'est le thème du ciel qui a inspiré élèves et professeurs. Petits soleils, nuages, arc-en-ciel, oiseaux de toutes couleurs, grands aigles et petits avions ont égayé les rues du Puy le temps d'un après-midi peu ordinaire le 23 avril.



● Carnaval du village, samedi 4 avril

● Carnaval des maternelles, jeudi 23 avril

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint Canadet • **Muriel WEITMANN**, Adjointe déléguée à la Vie festive • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • **Bruno RUA**, Conseiller municipal délégué aux Animations et cérémonies officielles

Une dynamique culturelle multiple et avant tout fédératrice

Populaire, traditionnelle, inventive, multigénérationnelle... l'offre de culture au Puy-Sainte-Réparate s'affiche résolument variée et accessible grâce à l'action coordonnée d'acteurs impliqués : bénévoles, associations, municipalité, sites touristiques privés... La preuve avec quelques-uns des derniers rendez-vous ayant animé la vie locale.



● Duo Darius Milhaud - 13 février

■ Du piano à quatre mains pour un RdV Culturel de virtuoses

Au Puy on aime le talentueux duo de pianistes Darius Milhaud, c'est pourquoi l'on ne se prive pas de le convier régulièrement au village pour nous délecter de son nouveau répertoire. Lors de ce Rendez-Vous Culturel programmé par la Mairie fin février, les deux sœurs, issues de la grande école de piano russe, nous ont transportés avec des extraits d'œuvres de Bach, Piazzolla et d'autres grands compositeurs romantiques mais aussi contemporains.

■ Mercredi des Cendres : une tradition partagée

Savourer un aïoli le mercredi des Cendres a toujours représenté en Provence dans le monde rural une occasion conviviale d'échanges, de fête et de fraternité. De grandes tablées s'organisaient au lendemain du mardi gras et les repas s'achevaient dans la danse, loin des moustiques tenus éloignés par l'« aïet »... **Le 18 février dernier, du foyer des Anciens à la salle des fêtes, s'est perpétuée cette vivace coutume.** L'association *La Resplido de la Quiho*, y associe tout le cérémonial traditionnel avec l'intronisation de nouveaux Chevaliers de l'Aïet. Josette, Anne-Marie et Edmond ont rejoint cette année la fameuse Confrérie sous les applaudissements des convives au son de l'hymne Coupo Santo.



● Sacre « Chevaliers » de la Confrérie de l'Aïet

■ Un printemps théâtral

Les répertoires du théâtre n'en finissent pas d'être revisités, réinventés. Avec une représentation insolite du « Malade Imaginaire » de Molière, la troupe le *Théâtre de la Ronde* a embarqué le public puéchen dans tous les registres émotionnels lors d'une soirée programmée par la Commission Culture au mois de février. Dans la foulée, le **Rendez-Vous Culturel** du 13 mars a convié les comédiens du *Théâtre du Maquis* pour une pièce déjantée : « Ecran de fumée ». Les adeptes de la scène ont enchaîné avec sept représentations dans le cadre du **Festival de Théâtre Amateur** orchestré par *Les Feux de la Scène*. Cette manifestation culturelle permet depuis une dizaine d'années à un grand nombre d'auteurs non professionnels de promouvoir leurs créations et à un très large public (quelque 500 personnes !) d'accéder librement à une variété de pièces.



● La Cie du Théâtre du Maquis lors du RdV Culturel du 13 mars



● « Les marguerites effeuillent au ralenti » Centre Socioculturel du Puy

>> Prix du jury du Festival de Théâtre Amateur

Meilleure mise en scène : Jean-Claude FRIMBAUD pour « Le bar du Zenith » de la Cie *Le Théâtre du Corail* - **Meilleure pièce d'auteur amateur : « Les marguerites effeuillent au ralenti » de Vanessa PERREZ, par l'atelier de théâtre de Florence du Centre Socioculturel du Puy** - Meilleure actrice : Aurélie VERANE pour « Les montagnes russes » de la troupe *Les deux Coups* - Meilleur acteur : Jean-Claude LASTMAN dans « 12 jurés en colère » de la troupe *Les Karambar's*.

Vos élus interlocuteurs : **Lucienne DELPIERRE**, Adjointe déléguée à la Vie et animation des Seniors et aux Relations avec le Foyer des Cigales • **Emmanuel ANDRUEJOL**, Conseiller municipal délégué au Patrimoine, à la Gestion des espaces naturels de la Quiho et à la Promotion des jardins partagés • **Patricia GIRAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA COMMUNE 2015

Les investissements pour le village se poursuivent malgré les baisses des recettes

La Municipalité s'est fixé comme priorité de ne pas peser sur les ménages puéchens. Ainsi depuis 2008 les impôts locaux n'augmentent pas, même si les aides de l'Etat et des collectivités partenaires se réduisent de plus en plus. Mais comment continuer à investir malgré la crise et maintenir la qualité de vie des habitants ? Par une gestion raisonnée de nos finances publiques.

La ville du Puy a programmé cette année des investissements à

hauteur de 4.4M€ dans la mesure des subventions qui seront obtenues auprès de nos partenaires. Dans la continuité de l'action menée depuis 7 ans, ces dépenses seront consacrées à l'amélioration des bâtiments et équipements publics du village, qu'ils soient sportifs, scolaires ou de loisirs. L'accent sera mis également sur l'optimisation des réseaux électriques, d'éclairage public, de communication numérique et du pluvial et sur la poursuite du déploiement de la vidéo protection. La modernisation de la voirie communale, en centre-ville et dans les hameaux, demeure au centre des priorités, dans le cadre d'un programme pluriannuel de réfections de chemins et rues, pour renforcer la sécurité et le confort des automobilistes et des piétons. Dans un continuel souci de mieux structurer le village et préparer l'avenir, les investissements inscrits devraient permettre aussi cette année de reprendre les aménagements au cœur du Puy, vers la maison Rousseau et le Square de la Résistance notamment, espaces essentiels pour la vie quotidienne des Puéchens.

« Nous devons investir pour le présent et l'avenir du Puy malgré des ressources en baisse. »

Jean-David CIOT

Ces investissements sont contraints par des recettes en forte baisse

En plus de la part communale des impôts locaux que les élus n'ont pas augmentés, le montant des subventions d'équipement de la part de l'Etat et des collectivités partenaires a fortement diminué puisque soumis aux mêmes contraintes d'économie budgétaire.

→ Dans les écoles

poursuite du programme de réfection des toitures, achat de mobilier et tableaux numériques, réfection de salle informatique /BCD.

→ Dans les équipements sportifs

remise à neuf du chauffage au gymnase COSEC, rénovation du local du stade, création d'un city stade et d'un skate park.

→ Dans les autres bâtiments municipaux recevant du public

une ombrière pour la crèche, des réparations sur la toiture de l'église, la réfection des WC de la salle des fêtes, le lancement des études pour le futur centre de loisirs et l'espace culturel.

→ Pour les espaces verts

premiers aménagements en Durance et jardins de la Maison Rousseau.

→ Sur les réseaux

montée en débit internet à Saint-Canadet une fois la négociation réglementaire avec Orange achevée, travaux sur le réseau pluvial, rénovation d'éclairage public (mise en œuvre en 2016).

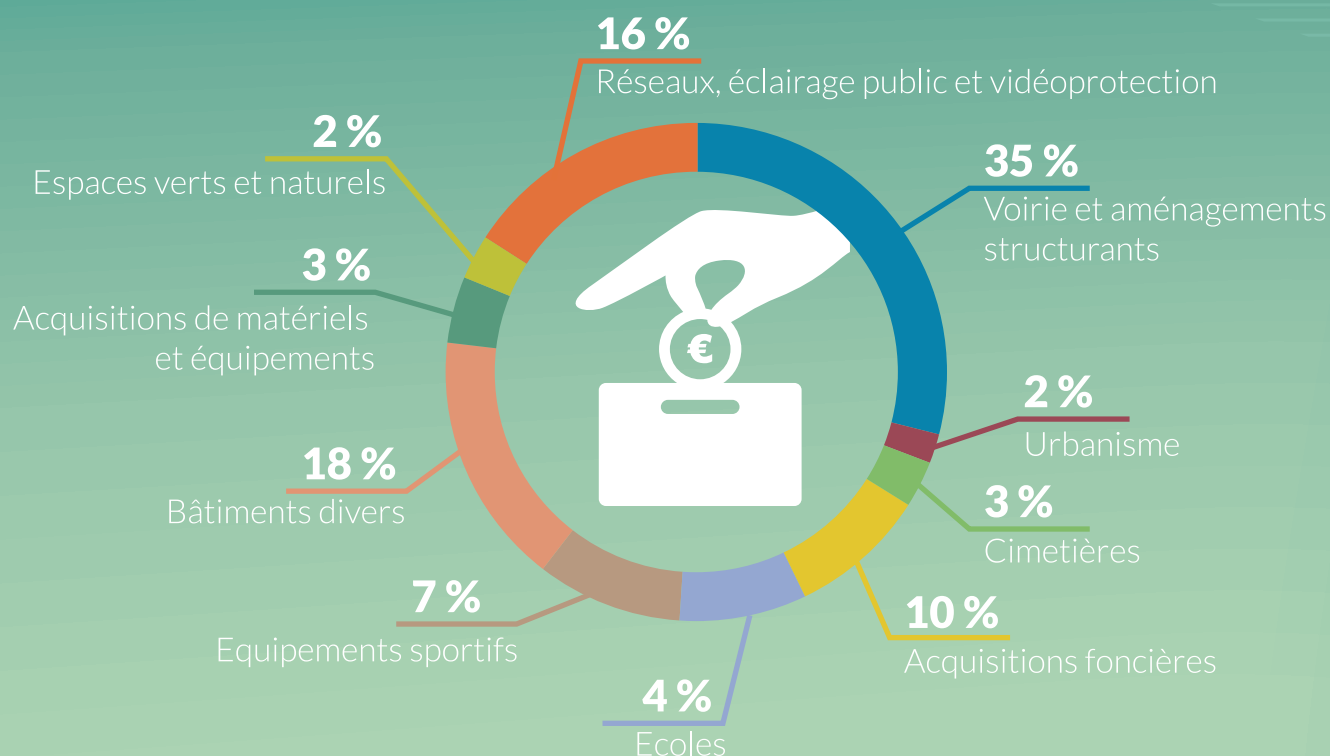
→ Pour la vidéo protection

mise en place à l'entrée du village côté Saint Canadet, aux parkings Cézanne et des Goirands.

→ Sur la voirie

réfection de chemins ruraux et du parvis d'accès à la maternelle, sécurisation et requalification d'une partie du boulevard de la coopérative (travaux achevés en avril).

Répartition des dépenses d'investissement pour 2015 (budget général)



Gestion saine et maîtrisée des dépenses de fonctionnement

La Commune prévoit une section de fonctionnement de 5.2 M€. Les efforts entrepris lors du dernier mandat en termes de resserrement de budgets sur plusieurs postes de dépenses courantes (téléphone, frais de personnel, achat de fournitures, primes d'assurances...) ont porté leurs fruits mais atteignent leur limite. Aujourd'hui il devient difficile de continuer à baisser les dépenses courantes de fonctionnement sachant qu'elles sont désormais parvenues à un niveau incompressible. De plus, de nombreuses charges augmentent chaque année de manière automatique : montant de l'adhésion au Service de secours et d'incendie, prestation de restauration collective (de plus en plus d'usagers notamment à la cantine), prix des carburants et de l'énergie en général (la hausse du prix de cette dernière étant heureusement contrebalancée pour partie par le travail effectué par la Commune pour réduire les consommations) ...

Néanmoins, la Municipalité continuera à contraindre les dépenses et à rechercher les meilleures conditions économiques pour ses achats de fournitures et de services en poursuivant les mises en concurrence.

Budgets annexes 2015

Priorité au démarrage du projet d'extension du réseau de tout à l'égout

Cette année encore, la Commune a décidé de ne pas augmenter la part communale du tarif de l'eau et de l'assainissement, sans pour autant pénaliser les investissements. Avec 2,2 millions d'euros inscrits au budget primitif la Commune prévoit de remplacer des canalisations vétustes ou défectueuses mais surtout de lancer les études de sol relatives au programme d'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées (tout à l'égout) pour les secteurs en zone urbaine à La Cride, La Taillade, Les Arnajons, Le Rousset et Les Hauts de Rousset. La Commune disposera ainsi au second semestre 2015 de l'ensemble des éléments permettant de lancer la consultation pour la réalisation de la première tranche de travaux.

Dans les secteurs du Rousset et des Arnajons, l'extension du réseau d'adduction d'eau potable est associée au programme d'extension du tout à l'égout.

Taux d'imposition locaux inchangés

En dépit d'une baisse notoire des recettes de la Commune (-3% entre 2013 et 2014), les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux de taxes locales communales.

- taxe d'habitation : 11.64 %,
- sur le foncier bâti : 17.09 %
- sur le foncier non bâti : 48.81 %

Fête du Livre et de l'Enfant

Organisée tous les deux ans à la mi-avril par le *Centre Socioculturel*, en partenariat avec les écoles, l'association *Ensemble*, *Parents d'élèves du Puy*, *LE&C Grand Sud* et la *Municipalité*, avec le soutien des collectivités partenaires, la Fête du Livre et de l'Enfant sensibilise les enfants puéchens à la magie des mots.

Des plus jeunes de la maternelle aux plus grands de l'élémentaire, les élèves du village sont partis à la découverte d'un style littéraire envoûtant : les romans policiers. Au travers de jeux de théâtre, de création de chansons et d'histoires ou d'ateliers de calligraphie, ils ont investi avec amusement et curiosité

un univers parfois nouveau pour eux, au sein d'une salle des fêtes redécouverte avec leurs créations artistiques réalisées lors des temps dédiés aux nouvelles activités périscolaires. Préalablement à cette manifestation pédagogique et culturelle, les enseignants avaient travaillé sur ce thème avec leurs élèves. Des auteurs et illustrateurs ont même été accueillis en classe pour une première immersion dans le monde du polar enfantin. **A voir la multitude de**

petites mains fouiner sur les étals d'ouvrages disposés dans la salle des fêtes pendant les trois jours, nul doute que la manifestation a encore une fois atteint son objectif : faire aimer les livres aux plus jeunes ! Nombre d'entre eux sont d'ailleurs revenus avec leurs parents lors des plages horaires d'ouverture au public, les tirant par la main dans tous les recoins de la pièce, **racontant encore, ce qu'ils avaient fait, vu, découvert, aimé** au cours de leurs premières visites. Un succès indiscutable et une vraie belle initiative.



● Atelier calligraphie lors de la Fête du Livre en avril

● Animation musicale avec JM Dos Santos dans la cour de la maternelle pour la Fête du Livre



● Atelier théâtre lors des TAP municipaux : « Le Petit Prince, à la recherche de sa planète » par des élèves de grande section de maternelle



Brève

→ Attention : mordus des mots !

De tout jeunes Puéchens ont participé pour la deuxième année au **concours national de Scrabble** scolaire organisé par la fédération française de Scrabble. Nous félicitons tous les élèves du Puy qui ont concouru à ces épreuves, samedi 21 mars dernier, et notamment Camille PAUTROT, première du Puy, et 3^{ème} du concours.



● De tout jeunes participants puéchens pour un concours de Scrabble très disputé !

■ Comédiens en herbe : des TAP à la scène

Depuis le début d'année, les écoliers peuvent profiter des nouveaux temps périscolaires pour découvrir de nombreuses activités. Lors de ces « TAP »*, saisissant l'occasion de la Fête du Livre et de l'Enfant, **des élèves de maternelle et d'élémentaire ont monté et joué leur première pièce théâtrale**, vendredi 10 avril dans la salle des fêtes. Un « Petit Prince » original, revisité pour la circonstance, menant son enquête à la recherche de sa planète. Douze petits ont interprété fièrement l'histoire, tandis que les plus grands avaient conçu tous les décors et masques des personnages de la pièce. Une jolie œuvre collaborative culturelle et ludique !

* temps d'activités périscolaires

Vos élus interlocuteurs : Sergine SAIZ OLIVER, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • Rémi DI MARIA, Adjoint délégué à la Jeunesse • Rodolphe REDON, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • Geneviève DUVIOLS, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire • Patricia GIRAUD, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

Restauration collective dans les cantines scolaires : une vigilance permanente, le goût au quotidien

→ **Retour sur la suspicion d'intoxication alimentaire qui a touché particulièrement deux élèves de l'élémentaire** le 3 avril dernier en fin de service à la cantine des écoles du centre du village.

Immédiatement, les élus, les services municipaux et les Pompiers sont intervenus. Les analyses microbiologiques effectuées sur toutes les composantes du repas concerné (servi à 7000 convives ce jour-là dans le département) ont conclu à l'**absence de virus ou bactérie**. La source de contamination a pu être liée à un mauvais geste d'hygiène et de sécurité d'un membre du personnel dans la réchauffe/préparation des repas ou encore à un germe transmis entre enfants par contact. En parallèle de la poursuite de tous les tests initiés dès le jour même par ELIOR, le Maire a demandé que le personnel de la cantine fasse l'objet d'un rappel des normes et gestes d'hygiène et de sécurité dans les jours suivants cet incident.

L'été dernier, lors de la renégociation du marché public destiné à assurer la prestation de restauration collective au Puy (cantines scolaires, foyer des Gigales et portage des repas à domicile), la Commune avait renforcé encore un peu plus les exigences dans son cahier des charges. **Traçabilité sans faille des aliments, menus bios, origine française et si possible locale des aliments**, équilibre des menus travaillés par une diététicienne, application des normes nationales de contrôle des grammages pour lutter contre l'obésité, formations régulières du personnel municipal de service, animations d'éveil aux saveurs... autant d'impératifs imposés au futur prestataire. Une amélioration a été constatée par les petits convives, ainsi que par les parents désireux de venir partager avec eux un déjeuner pour goûter à la nourriture servie, objectif qui motive l'équipe municipale depuis 7 ans.



« Assises pour les valeurs de la République »
16 avril 2015

Elèves et collégiens au centre des préoccupations des « Assises pour les valeurs de la République »

Le gouvernement a lancé après les attentats terroristes de janvier sur le sol français, les « Assises de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République ». Déclinée au Puy le 16 avril dernier, cette initiative a mobilisé le corps enseignant et éducatif des établissements scolaires du village, de la Roque d'Anthéron et de Saint Estève-Janson, les associations de parents d'élèves, l'association LE&C Grand Sud (notre gestionnaire du périscolaire) et la gendarmerie de Venelles. C'est au sein du collège Louis Philibert que le débat a eu lieu : **comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?** Comment mettre en place des espaces parents ? Comment mieux mettre en œuvre le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » ? Chacun a pu apporter son témoignage, faire part de ses questionnements et de ses suggestions, exprimer ses positions... Une synthèse des échanges collectés par l'Inspectrice de l'Education Nationale, a été incluse au rapport national, publié le 12 mai dernier et que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr (rubrique « Mobilisation valeurs de la République »).

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAIZ OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Rémi DIMARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire

→ Infos pratiques : rentrée scolaire 2015-2016

- Inscriptions à la maternelle Arc-en-ciel et à l'élémentaire Saint-Canadet : auprès du service ESJ puis sur rendez-vous avec les directeurs de ces établissements.
- Inscriptions à l'école élémentaire La Quiho : directement auprès de son directeur
- Inscriptions au collège Louis Philibert : directement auprès du Principal.
- Inscriptions aux accueils et ateliers périscolaires (TAP, accueils du matin à 7h30 et du soir jusqu'à 18h30, garderie du mercredi jusqu'à 12h30*) ainsi qu'au Centre de loisirs : un dossier d'inscription unique est disponible auprès du Centre de loisirs.
- Inscriptions à la cantine scolaire : auprès du service municipal ESJ, avant mi-juillet.

Coordonnées :

- Service municipal Enfance, Sport et Jeunesse ESJ 04.42.68.04.41 / esj@mairie-lepuyssaintereparade.fr
- LE&C Grand Sud - 04.42.61.87.26 / enfance-lepuyssaintereparade@loisireduc.org
- Ecole maternelle Arc-en-Ciel, Jean-Luc Micallef, Directeur - 04.42.61.96.64
- Ecole élémentaire La Quiho, Pierre Manuguerra, Directeur - 04.42.50.08.03
- Ecole élémentaire Saint-Canadet, Cécile Paillart, Directrice - 04.42.61.86.75
- Collège Louis Philibert, Marc Bouvart, Principal - 04.42.65.85.66

Retrouvez toutes les modalités et les formulaires d'inscription en téléchargement sur le Site Internet de la Commune - [www.ville-lepuyssaintereparade.fr/rubrique](http://www.ville-lepuyssaintereparade.fr/rubrique%20Enfance%20et%20Jeunesse) Enfance et Jeunesse

* A la demande des parents d'élèves, la Municipalité, en accord avec son délégataire de service LE&C Grand Sud, propose désormais pour les enfants ne fréquentant pas le centre de Loisirs le mercredi, de mettre en place une garderie, gratuite dès 11h30 pour permettre un départ échelonné de l'école jusqu'à 12h30.



American Show, samedi 11 avril

Les ados au Puy : ça bouge !

■ Nouveau : un accueil et des animations dédiés aux 10/15 ans

Matinée Vélo « Ride avec tes amis » lors des vacances de Printemps



>> **Centre Animation Jeunesse** - 04.42.61.87.26 - enfance-lepuy@saintereparade@loisireduc.org (Fonctionnement et tarifs identiques au centre de loisirs, accueil dès 12h30 pour le repas ou en début d'après-midi directement pour le début des activités.)

→ Le forum des métiers au collège : un cru 2015 conçu par les élèves

Cette seconde édition du forum de découverte professionnelle au sein du collège Louis Philibert a été pilotée cette année par les élèves de 3^{ème} eux-mêmes (option DP3). Le 17 avril cette manifestation a permis aux classes de 4^{ème} de découvrir les réalités d'un large éventail de métiers, de mieux cerner les connaissances, compétences et formations nécessaires à tel ou tel secteur... Merci aux professionnels du Puy et des alentours qui sont venus expliquer les mystères de leur métier à nos collégiens.

Fiers de cette mission, les jeunes organisateurs se félicitent d'avoir « pris cela avec beaucoup d'entrain et d'avoir beaucoup travaillé sur ce projet, qui est une grande réussite et restera certainement une belle expérience pour tout le monde ». Du côté des représentants du monde économique, on souligne l'intérêt certain du forum qui permet aux jeunes de découvrir nombre de métiers différents auprès de vrais professionnels « qui ne sont ni leurs professeurs, ni leurs parents ». Ils ont aussi apprécié le fait que la rencontre soit organisée par des élèves, procurant à l'événement une autre dynamique et renforçant la confiance des jeunes qui se sont investis avec sérieux.



DJ Célio, Fluo Party, samedi 21 février

■ **Bombay**, la nouvelle association puéchennne 100% ados

Créée en janvier dernier, cette jeune association a été développée en tant que label pour le jeune groupe de rap composé de Lucas, Sofian et Aurélia, désireux de changer l'image de ce courant musical souvent mal connu du grand public. Son président, Célio, en explique la vocation : « On souhaite faire bouger les jeunes ados du collège grâce à cette association, en organisant, par exemple, des après-midi dansantes sur des musiques qui nous parlent ». Ces jeunes pleins d'enthousiasme sont soutenus par des partenaires, dont la Municipalité, le Comité des Fêtes et des bénévoles qui les aident régulièrement pour concrétiser leurs projets. Derniers événements en date montés par **Bombay** : l'**American Show** en avril et le **Street Festival**, qui aura lieu en fin d'année 2015, au cours duquel danseurs, chanteurs et autres graphistes s'affronteront pour tenter de remporter la première place du podium.



Le forum des métiers au collège, le 17 avril dernier.

Vos élus interlocuteurs : **Rémi DIMARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Michaël DUBOIS**, Conseiller municipal délégué à l'Accompagnement des jeunes à l'emploi



Les clubs sportifs du Puy ont clôturé une saison dense et pleine de réjouissantes surprises grâce à l'implication des adhérents, des bénévoles et de la Commune pour que la pratique sportive demeure une source d'épanouissement. Sportifs inconditionnels, rassurez-vous, Le Puy vous offre nombre d'opportunités pour continuer à garder la forme en juillet et en août !

Fin de saison chargée pour les clubs

■ Çaroule pour **La Boule Indépendante**,

Une centaine de joueurs de l'Amicale puéchennaise était en compétition fin mars pour les Championnats par équipes des clubs. L'équipe D2 du club est arrivée 1^{ère} de son groupe tandis que l'équipe D3 est sortie 2^{ème}. Prochain challenge pour ces deux équipes sélectionnées : les phases finales qui se dérouleront au mois d'octobre.

→ www.labouleindependantedupuy.wifeo.com

■ La relève est assurée au **Team LDM Boxing Club**

Trois jeunes pousses prometteuses, Samuel Pelenc (10 ans), Lucas Barthélemy (12 ans) et Vincent Gannac (14 ans) ont réalisé de très beaux combats lors des Championnats départementaux du Printemps. Quant au tout jeune Sasha Pelenc, 7 ans, il s'est hissé jusqu'en 1/4 de finale du championnat inter-régions ! Chez les adultes Réda Kham, Jonathan Meksvanh, Alexandre Meksvanh et Mathieu Carpiguan ont prouvé eux aussi leur ténacité et épaté par leurs prouesses.

→ www.youtube.com/TeamLDMBoxingClub

■ Triplé gagnant au **Club nautique**

Avec un podium complet - l'or, l'argent et le bronze -, les nageuses seniors du groupe masters ont donné le sourire aux membres du **Club nautique** puéchen lors du Meeting départemental de Printemps du 29 mars dernier à Aix-en-Provence.

→ www.clubcnpr.info/site

■ **Matches officiels** sur les pelouses du stade du Puy

Fin mars, le club de la **JSP** a accueilli 25 équipes convoquées par le district de Provence pour des matches officiels en catégorie Débutants U8-9. Joli score pour les deux équipes puéchennes qui ont aligné au total 5 victoires sur les 8 matches disputés.

→ www.jspfc.footeo.com

■ Les toutes jeunes **karatékas** du **BBC** se distinguent

Mi-mars, l'équipe pupille de la section Karaté du **Bushido Budo Club**, qui participait à sa première compétition, s'est hissée à la 2^{ème} place lors des Championnats de Provence « Kata » à Marseille.

→ www.bushidobudoclub.com

■ Les danseuses ont décroché **La Lune**

Cette année la journée du 14 mai s'est achevée dans l'euphorie pour les dix jeunes élèves du groupe élémentaire 3 qui ont décroché un 2^{ème} prix au Concours national de la Confédération de Danse à Montpellier. Agées de 11 à 13 ans, les danseuses se sont illustrées sur une chorégraphie signée par Marianne Dupin dont l'originalité et la grâce ont séduit le jury. Un mois plus tôt, elles avaient créé la surprise en obtenant un 1^{er} prix pour les sélections régionales à Aix. Une expérience qu'elles ne sont pas prêtes d'oublier...

■ Ça tape sur les courts du **Tennis Club**

En accédant aux finales du championnat Junior de tennis des Bouches-du-Rhône, quatre jeunes du club de 13/14 ans ont partagé de belles émotions et mérité de sincères félicitations. Un point d'orgue dans une saison riche en championnats pour toutes les catégories du club dont les joueurs apprécient l'aspect convivial et la qualité des entraînements.

→ www.tcdupuy.com

→ **Rendez-vous le samedi 12 septembre au Forum des Associations place Louis Philibert de 9h à 18h pour la présentation et le redémarrage des programmes des clubs.**

...mais pas de pause pour les sportifs puéchiens !

■ A pieds ou à vélo

Avec le retour de l'été, les espaces naturels du village (Quille, Durance...) deviennent le lieu favori des randonneurs et autres vététistes. Pour que tout le monde continue à profiter de cet espace naturel, quelques informations sont à connaître avant de s'y rendre. Du 1^{er} juin au 30 septembre, l'accès aux forêts est réglementé par arrêté préfectoral. Tous les soirs, un niveau de risque est défini pour le lendemain. Le niveau orange permet un accès durant toute la journée ; le niveau rouge autorise une fréquentation de 6h à 11h ; le niveau noir interdit toute présence. Ce dispositif, couplé aux patrouilles du **Comité Communal des Feux de Forêts**, est mis en place pour lutter efficacement contre tout départ de feu. Alors, avant de partir vous promener, n'oubliez pas de vous informer !

→ **Renseignements :** www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr, par tel : 08.11.20.13.13 et via application mobile « My Provence Balade »

■ A l'eau !

La piscine communautaire du Puy-Sainte-Réparate sera ouverte au public aux horaires estivaux **à compter du 1^{er} juillet du lundi au dimanche (et jours fériés) de 12h à 19h30.**

Vos élus interlocuteurs : **Rémi DIMARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Olivier TOURY**, Conseiller municipal délégué au Développement et à l'accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique

Ce qu'il fallait retenir des derniers conseils municipaux

→ Rappel : tous les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables sur www.ville-lepuysaintereparade.fr / rubrique : La mairie à votre service

Les séances du 23 février et du 13 avril 2015 concernaient principalement le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget. Retrouvez tous les détails à ce sujet dans le dossier spécial Budget en pages 8 et 9 de ce magazine.

Les comptes 2014 de la Commune (et des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des caves) ont été approuvés à la majorité avec 6 abstentions des 2 groupes d'opposition. En ce qui concerne la clôture du budget de la Commune à proprement parler, il en ressort un excédent d'investissement de 400 000€ et un excédent de fonctionnement de 423 000€. Ce dernier a été affecté à la section investissement du budget prévisionnel 2015.

En dépit d'une baisse notable des recettes de la Commune (-3% entre 2013 et 2014), les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux de taxes locales communales (taxe d'habitation à 11.64%, foncier bâti 17.09% et non bâti 48.81%).

Le Budget primitif de la Commune pour 2015 affiche une section d'investissement de 4.4M€ et une section de fonctionnement de 5.2M€. La ville du Puy n'opèrera pas de nouvel emprunt. Ce budget et les 3 budgets annexes ont tous été adoptés à la majorité avec 6 voix

contre. (voir p.10 pour les détails des principaux investissements prévus).

Les élus devaient émettre des avis sur des documents supra communaux issus de la Communauté du pays d'Aix et impactant le territoire du Puy. Ont été adoptés à l'unanimité les avis assortis de réserves sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du pays d'Aix - SCOT (avec demande de maintien et renforcement des zones de développement économique du Puy à l'Est comme à l'Ouest de son territoire) et sur le Programme Local de l'Habitat - PLH (demande de recomposition de la programmation de construction de logements entre le moyen et le long terme). En revanche, l'avis favorable au Plan des Déplacements Urbains - PDU, permettant de rendre les transports en commun plus performants et attractifs et d'accorder plus de place aux modes actifs (vélo et marche à pied), a été adopté avec 21 voix pour et 6 abstentions.

Également, afin de sauvegarder l'exécution du futur Plan Local

d'Urbanisme dont l'approbation est prévue début 2016, les élus ont adopté l'instauration du sursis à statuer qui pourra être opposé aux demandes d'autorisations relatives au droit des sols (certificats d'urbanisme, permis de construire, autorisations de lotir, autorisations d'installations et travaux diverses...) qui pourraient mettre en péril les objectifs du PLU et les obligations réglementaires et législatives de protection des espaces naturels et agricoles.

Enfin on retiendra les premières attributions de subventions municipales aux associations pour 2015 votées à l'unanimité.

Les échanges en fin de séances ont concerné la suspicion d'intoxication alimentaire à la cantine (lire p. 13), la dangerosité potentielle de certains équipements (abribus du Rousset par exemple) et la dégradation de certaines voiries (rue du Luberon) ; les constats ont été pris en compte par les services administratifs pour suivi. ■



Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Libre expression de la Majorité

“Ensemble, le Puy avance”

Piloter une commune au mieux des intérêts de ses habitants implique d'être uniquement guidé par l'utilité publique pour en gérer le fonctionnement au quotidien et en anticiper les évolutions. Si ce postulat semble échapper à certains des membres de l'opposition du Conseil municipal, notre équipe s'attache quant à elle au respect de cet impératif. Nous nous appuyons sur des bureaux d'études compétents et objectifs pour les dossiers d'envergure comme le PLU ou les grands projets d'aménagement, mais aussi sur des instances professionnelles à même d'orienter nos initiatives, comme la *Fédération nationale des campings caristes* qui nous conseille actuellement quant aux modalités de mise en place de l'espace municipal d'accueil réglementé des touristes en

camping-car.

Avec du recul mais conscients des urgences, avec impartialité bien que lucides sur les inévitables déçus, avec rigueur car responsables des dépenses publiques, nous avançons prudemment mais avec détermination, pour continuer à embellir et consolider notre village.

Nous n'avons pas de temps pour des polémiques stériles dépourvues de tout fondement ou contraires au droit (tel le Code des Marchés Publics, qui s'impose à toutes les collectivités !)

Au nom de l'intérêt général, il nous paraît plus pertinent d'agir que de médire, dans le seul intérêt collectif, loin des préoccupations partisans.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Sergine SAÏZ-OLIVER, Muriel WEITMANN, Bernard CHABALIER, Chantal LEOR, Rémi DI MARIA, Lucienne DELPIERRE, Rodolphe REDON, Edmond VIDAL, Djoline REY, Orlane BERGE, Patricia GIRAUD, Odile IMBERT, Geneviève DUVIOLS, Virginie ARNAUD, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Bruno RUA, Olivier TOURY, Frédéric PAPPALARDO, Michaël DUBOIS, Régis ZUNINO.

Libre expression de l'Opposition

“Notre Parti, c'est le Puy”

Chers Puéchens,

Le peu de place octroyé dans « Le Mag » ne nous permet pas d'exprimer tous nos points de vue sur des décisions qui vont impacter irrémédiablement l'avenir de notre village.

1/ Concernant le PLU, nous avons exprimé notre désaccord en Conseil Municipal. La suppression de droits à construction pour certains propriétaires aura pour conséquence de dévaloriser d'une manière importante leur patrimoine. L'inadéquation entre le nombre d'emplois à créer et le nombre de logements prévus (seulement 1 pour 3) n'est pas conforme avec les préconisations définies par la CPA (1 emploi pour 1 logement). La course à l'urbanisation avec 523 logements sociaux supplémentaires va appauvrir la commune et ne profitera pas totalement aux Puéchens compte tenu du faible contingent accordé à la municipalité.

2/ L'accueil incontrôlé par notre Maire des gens du voyage, actuellement regroupés dans des camps assimilables à des ghettos, n'est pas de nature à créer un climat calme et serein. La création d'une future aire de grand passage pour les gens du voyage, refusée par les maires des communes voisines, et acceptée par notre Maire n'est pas pour apaiser notre inquiétude, un terrain aurait déjà été proposé au Préfet.

3/ Les investissements pour doter le village d'infrastructures modernes ne sont pas suffisants malgré les accords passés avec la CPA. Le village ne profitera pas de ces aides à part pour quelques maigres projets qui seront lancés juste avant les prochaines municipales. Pour ces raisons nous avons voté contre le Budget Primitif de 2015.

Nous faisons régulièrement des propositions pour construire un avenir plus réjouissant et plus sûr. Nous avons créé une association permettant la concertation, la réflexion et le soutien dans notre travail d'élus. Sur notre site internet, vous pouvez nous consulter et nous faire des remarques constructives pour faire évoluer notre village dans le bon sens. Vous trouverez aussi toutes les informations relatives à nos travaux ou enquêtes ainsi que le développement des sujets évoqués ci-dessus. Rendez-vous très vite sur : www.vivrelepuy.fr

Christian JUMAIN, Jacky GRUAT et Jean-José ZARCO

“Un Puy d'Avenir”

En raison du caractère diffamatoire du texte soumis, et du retard avec lequel il a été transmis (3 semaines au-delà du délai indiqué, imposé en fonction des dates de bouclage et d'impression), le texte du groupe d'élus de l'opposition « Un Puy d'Avenir », représenté par Serge ROATTA, Marie-Ange GUILLEMIN et Jean-Pierre CAVALLLO, n'est pas publié dans ce Numéro du Mag du Puy. Sa diffusion est proposée dans le prochain exemplaire sous réserve du retrait des mentions diffamatoires constatées par Avocat (Loi du 29 juillet 1881).

Sur les traces de Victor Lebrun, le secrétaire français de Tolstoï qui résidait au Puy Sainte Réparate...

Longtemps dépositaire des souvenirs de Victor Lebrun - secrétaire de l'illustre écrivain russe Léon Tolstoï à la fin de sa vie - Jacques Ibanès, écrivain et musicien-chanteur, a tenu sa promesse à son concitoyen puyéchen et vient de publier aux éditions du Cherche Midi « 10 ans avec Tolstoï »*.

→ Jacques Ibanès, quand êtes-vous arrivé au Puy-Sainte-Réparate ? Quand et comment s'est passée votre rencontre avec Victor Lebrun, ce Français originaire d'Ukraine, secrétaire de Tolstoï et qui a habité au Puy ?

Je me suis installé sur Le Puy avec mes parents à l'âge de cinq ans. A cette époque, le village comptait seulement 500 habitants ! En 1978, j'y ai rencontré Victor Lebrun par l'entremise de mon ami d'enfance Joël Gautier qui, lui, est natif du Puy et y réside toujours. J'étais passionné de littérature et lorsque Joël m'a raconté qu'un vieux Monsieur avait bien connu Tolstoï, je lui ai demandé de m'organiser un rendez-vous. Victor Lebrun avait 96 ans à l'époque et il est mort l'année suivante. A la fin de notre entretien, il m'a remis une enveloppe en me disant : « Ce sont mes Mémoires et mon plus cher désir serait qu'ils soient publiés un jour. Si vous pouvez faire quelque chose... ».

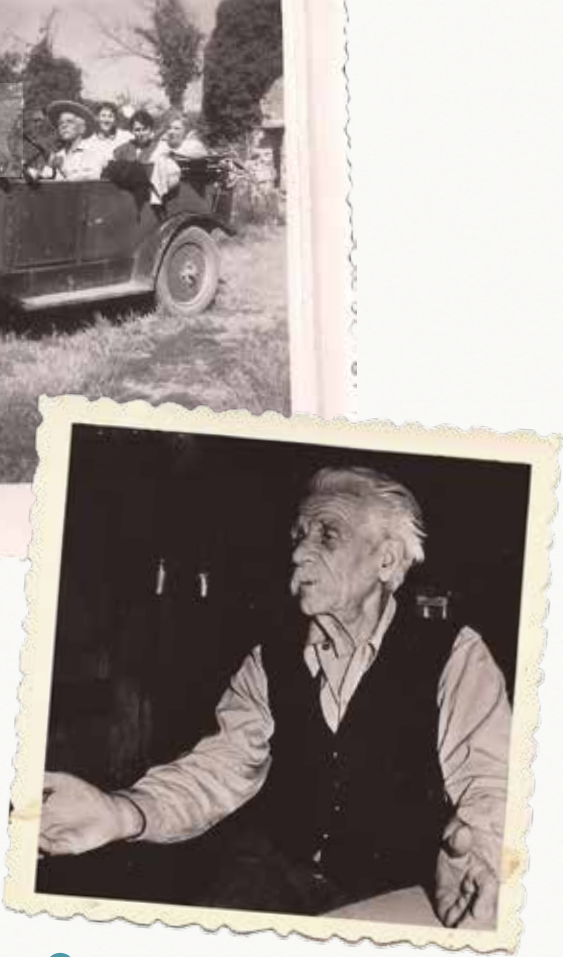
Grâce à ma compagne Alexandra, nous avons réussi à faire publier ce livre. Les éditions du Cherche Midi ont été immédiatement séduites et m'ont demandé d'assurer l'édition du beau texte de Victor et d'en raconter l'histoire dans un avant-propos que j'ai écrit avec beaucoup de plaisir car il m'a permis de parler de mon village d'enfance et de cet homme singulier qu'était Victor Lebrun.

→ Qu'est-ce qui vous a séduit dans l'histoire commune insolite de cet homme avec le grand écrivain russe ?

Ce qui m'a séduit dans cette histoire, c'est la fidélité d'un homme à un idéal. Lebrun a adhéré très jeune aux idées révolutionnaires de Tolstoï sur la propriété, l'argent, la paix, la vie simple, l'éducation, le végétarisme et les a mises en pratique toute sa vie. Il est devenu en quelque sorte l'homme que Tolstoï aurait voulu être.



* : Dix ans avec Tolstoï, par Victor Lebrun, édition établie par Jacques Ibanès. Editions du Cherche-Midi, 240p., 17€.



● Crédit Photo - Alain et Maryse Gaspard

→ Comment décririez-vous Victor Lebrun ; quel type d'homme était-il ? De quelle manière vivait-il au Puy lorsqu'il s'y est installé à son retour en France ?

Quand je l'ai rencontré, il était très âgé, or il possédait une fraîcheur physique et intellectuelle étonnante, ainsi qu'une grande ouverture d'esprit, de la curiosité et de l'humour. Il était également passionné d'Esperanto et très connu dans ce milieu. Enfin, il fut l'un des précurseurs de l'agriculture biologique ! Au Puy, il vivait de peu de choses et acceptait des conditions que l'on peut qualifier de spartiates, sans aucun confort et dépouillé de tout le superflu de notre société. Il était apiculteur et cultivait son jardin. « Un hectare de terre, cela m'a suffi pour me nourrir et nourrir ma famille » m'a-t-il confié.

« Victor Lebrun a appliqué dans son quotidien la philosophie de vie de Léon Tolstoï »

→ Quel enseignement pouvons-nous tirer du parcours de Victor Lebrun ?

Cet homme qui vivait très humblement avait été en contact avec d'éminentes personnalités et n'en tirait aucune gloire. Il émanait de lui une sorte d'aura : celle des êtres qui ont réussi leur vie, « parce qu'ils sont devenus ce qu'ils étaient », comme aurait dit Nietzsche.

NAISSANCES

Janvier 2015

31 **DE BRITO FERREIRA** Tessa

Février 2015

6 **VELLA** Marie

9 **ROSCIGLIONE** Maxime Giuseppe Bernard

14 **BAUJARD** Leïa Carmen Amaria

17 **DEBARD** Éven Brayan

19 **MONSCIANI** Eden Fabrice

22 **BERTRAND** Alizé Maryse Nicole

Mars 2015

01 **VAZ PROENÇA** Tiago Constantin Frédéric

03 **LAMBERT** Giulia

05 **BLANC MOULINS** Jade Sophie Élis

05 **TOI** Warren Keurtys Yves

14 **VIVIEN CHEVÉ** Hanaé Aiko

28 **MOISSON** Rafaël Gabriel Bernard Raymond

Avril 2015

07 **CAPRIOLO** Enzo Raphaël Bernard

MARIAGES

Mars 2015

6 **PRONO** Nicolas Charles
& **GUICHARD** Sylvie Michèle

7 **CORDOVA** Yves
& **DÉHUD** Nathalie Rose

Avril 2015

4 **LAMAN-DUFLLOT** Alexandre Loïc
& **BAPTISTO** Stéphanie Marthe



DÉCÈS

Janvier 2015

31 **DAUMAS** Laurent Jacques

Février 2015

1 **MORENAS** Ivan Jean Claude

4 **SOULEILLET** Albert Paul Louis

6 **LASOTA** Marc Roger Louis

6 **NGUYEN THI** Nguyen **CHU VAN**

8 **DONADIO** Sylviane **REBOUL**

10 **LUBRANO-LAVADERA** Rose Fernande **CALDANO**

10 **ROUMEAS** Francine Emma **MONGUIX**

14 **VION** Albert Léon

16 **WEITMANN** Sylvette Marcelle Elise **JOUE**

19 **DESOLE** Rosette **SPINOSI**

21 **PRÉVOT** Blanche Aline **FERRAN**

27 **FRANCO** Jeanne Marie Madeleine Aurélie **FOUQUE**

27 **GRIMAUD** Louise Henriette **ZECCHINI**

Mars 2015

10 **GARNIER** Marie Victoire **MARRE**

10 **MARTY** Francis Henri

11 **CAPRON** Gabriel Jean

15 **EHRSAM** Pierre Lucien

17 **GROSDIDIER** Germaine Marie **COURTHIEU**

18 **ARÉNE** René Georges Albert

18 **OTIN** Rose Marie **GALLO**

31 **RAU** Christiane Jeannine Yvette **AZNAR**

Avril 2015

02 **GENSOUS** Louis

03 **RIPERT** Jeanne Paulette Augusta **DURAND**

10 **COUSSEAU** Eliane Louise Juliette **LEPRINCE**

10 **JOHANNEL** Renée Antoinette Eugénie **BERGERAT**

11 **RIZZO** Antoine

12 **VARÉ** Jacqueline Marie **CHAUVIN**

Se souvenir, ensemble



8 mai 2015 : 70^{ème} commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie

Tirer des leçons de notre passé est encore plus que jamais d'actualité

Autour du Président de l'UNC, Christian JUMAIN, du Député-Maire, Jean-David CIOT, des élus, des anciens combattants et des représentants des forces de sécurité, les Puéchens se sont rassemblés dans une réelle émotion partagée pour rendre hommage aux combattants, aux morts et rescapés de la guerre de 1939-45. Comme de coutume, les cérémonies se sont déroulées successivement à Saint-Canadet, Saint-Estève-Janson et au Puy-Sainte-Réparate. Symbole fort de la transmission de la mémoire collective, l'implication d'écoliers dans cette commémoration a donné une dimension encore plus profonde à ces instants de recueillement. La seconde guerre mondiale représente l'une des pires tragédies de l'histoire de l'humanité. Sachons transmettre à nos enfants les outils de réflexion pour vivre ensemble, se prémunir des dérives communautaristes et des tentations de haine et de repli sur soi ayant conduit à la déportation et à l'assassinat de populations déclarées indésirables, en raison de leur orientation religieuse ou sexuelle, de leurs convictions politiques, de leur origine raciale ou de leur handicap.

« Dans la joie et dans la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés[...] »

Charles De Gaulle

Dans le cadre du travail de mémoire mené avec les générations suivantes et des initiatives visant à renforcer le sentiment républicain, la Commune a convié les enfants du Conseil Consultatif municipal à **visiter le Camp des Milles** mi-juin. Nous nous ferons l'écho de cette journée dans le prochain N° du Mag du Puy, la visite n'ayant pas encore eu lieu à l'heure où nous bouclons cette édition.



Les adhérents du club de boxe à l'issue des championnats organisés au Puy, 14 mars 2015



Coup de chapeau aux jeunes Karatékas pupilles du BCC, sacrées 2^{èmes} de Provence, mi-mars 2015



Et une, et deux, et trois médaillées : bravo à Géraldine, Vanessa et Véronique ! Meeting Départemental de Printemps du 29 mars 2015



Les p'tits champions du ballon ont joué comme des grands lors des matchs officiels du 28 mars 2015



Mattéo Touati, Martin Cottureau, Hugo Gutekunst, et Hugo Martinez du Tennis Club du Puy après leur accession aux finales départementales au printemps 2015



La Boule Indépendante classée 1^{ère} et 2^{ème} lors des derniers championnats en mars 2015, par équipes D2 et D3



Les jeunes danseuses de La Lune ont fait sensation au Concours de la fédération nationale en mai 2015

Retour en images sur quelques moments sportifs forts...



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE